

Vol. 1, No. 3
Décembre 2024

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>



Périodique : semestriel

Vol. 1, No. 3, 2024

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN : <i>Prohibere uxores sacerdotibus Anglorum</i> : masculinité et identité religieuse dans l' <i>Historia Anglorum</i> de l'archidiacre Henry de Huntington	12-23
Kouamé Charles Landry KOFFI : Le pouvoir monarchique et les contestations dans l'empire songhaï (XV ^e - XVI ^e siècle)	24-40
Konan Kouassi Parfait BORIS, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : Lutttes contre les animaux nuisibles au XV ^e siècle en Occident chrétien	41-54
Koffi Wenceslas KASSE : Héritage et pouvoir au Moyen-Âge : l'absence d'héritier direct et la transgression des normes de succession politique en Europe occidentale	55-67
Agossou Arthur VIDO, Romaric ADJOVI : Femmes et pouvoirs dans le royaume de Sahé (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	68-90
Mamadou BAMBA : Félix Houphouët -Boigny et l'intégration des migrants en Côte d'Ivoire, 1960-1993	91-106
Siaka TRAORÉ : Les actions développementalistes du génie militaire en Côte d'Ivoire : des origines à la reconstruction postcrise de 2011	107-127
François BIYELE : La communication sur les changements environnementaux : la situation en république du Congo	128-138
M. Roger TAWES : Sécurisation et conservation des patrimoines à Porto-Novo (Bénin) : entre controverses et défis	139-154
Abdoul Wahab CISSE : Analyse de la violence dans le mouvement navetane : cas zone 4 de Saint-Louis	155-171
Hanza DIMAN : History and Future Expectations of Domestic Cooking Energy in Lome	172-185
Komenan Janvion KOUAKOU : Deconstructing Patriarchies: A Womanist Reading of Thomas Middleton and Thomas Dekker's <i>The Roaring Girl</i>	186-196
Ouattara MAMADOU : Multicultural failure and the Rise of Islamic Radicalism in Brick Lane : Towards an Intercultural Solution	197-220
Kpélé Hervé ADONI, Kouakou Serge KONAN : Les facteurs de l'essor de la cacao-culture en Côte d'Ivoire et les défis : 1926-2011	221-232
Bohantchin Anne Audrey TOURÉ : Les praticiennes tagbana : une confrérie hiérarchisée (xx ^e -xxi ^e siècle)	233-242
Paul GUEU : Les syndicats enseignants et la presse en Côte d'Ivoire sous le parti unique (1959-1990)	243-268
Yao Kan Anderson KOFFI; Kouadio Jean DIBY : Un pan de l'histoire des Baoulé et leur dispersion	269-284
Kouamé Moïse GNAMIEN : Contribution à la connaissance de l'histoire économique de l'Afrique occidentale entre le VIII ^e et la fin du XVI ^e siècle : plantations royales, commerce des esclaves et opérateurs économiques	285-297

Alidou Kalidou BARRY : L'État sénégalais face aux enjeux de la déforestation : entre loges brouillon et inefficacité du discours gendarme	298-315
Gédéon Roland KIKI : « La Route de l'Esclave » au Bénin : un projet exclusif ?	316-337
Koffi Alain KOUASSI : L'introduction à l'étude de la confrérie de prêtres traditionnels <i>kpalissôgô</i> en pays koulango	338-358
Kemaidjisson Clément SEHI : Le désordre urbain à Laon au début du XII^e siècle	359-376
Ayébadjè AKPAKI, Nanbidou DANDONOUGBO, Aboubakar TANAI : Peuplement et toponymie chez les Mahi (sud-Togo)	377-393
Kouassi Landry KONAN : Blacks' Image and the Self-sabotaging Behaviors in Alicia Williams and Delores Phillip's Novels	394-410
Kouakou Mechak N'GORAN : Financements et soutiens des partis, groupements politiques et candidats aux scrutins électoraux en Côte d'Ivoire : cas des élections présidentielles de 1990 à 2015	411-425
Koffi Samuel N'ZI : Transpoétique de l'ivoironie, un manifeste de valeurs et éthiques sociales	426-436
Makpondéou MAKPONSE, Layal Adjokè VISSOH : Femme et trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lahotan au Bénin	437-460
Michel Waly DIOUF, Emmanuel DIOM, Oumarou BALDE, Bacary Kéba NDIAYE : Contribution du patrimoine naturel et archéologique au développement touristique de la destination Sine Saloum (Sénégal)	461-475

Contribution du patrimoine naturel et archéologique au développement touristique de la destination Sine Saloum (Sénégal)

Michel Waly DIOUF

Maître de conférences assimilé
Département d'Histoire (Section Archéologie)
Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH),
Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Dakar
dioufmichelwaly43@gmail.com, michelwaly.diouf@ucad.edu.sn

Emmanuel DIOM

Doctorant en Géographie, FLSH, UCAD
École doctorale ETHOS (Étude sur l'Homme et la Société). Spécialité : Tourisme
Laboratoire: GERAD (Groupe d'Étude, de Recherche et d'Aide à la Décision, UCAD, Dakar
diomemmanuel@yahoo.fr

Oumarou BALDE

Géographe ingénieur géomaticien
Agent de la SODAGRI, Doctorant ETHOS
balde5495@gmail.com

Bacary Kéba NDIAYE

Docteur en Géographie
Spécialité: transports, aménagements et bases de données
Laboratoire: GERAD (Groupe d'Étude, de Recherche et d'Aide à la Décision), UCAD, Dakar
Bacarykebal@gmail.com

Résumé

Le Sine et le Saloum sont deux anciens royaumes de la Sénégalie se trouvant exclusivement dans le centre-ouest du Sénégal. Ce vaste espace qui regroupe aujourd'hui les trois régions administratives de Fatick, Kaolack et de Kaffrine est connue pour la diversité de son paysage à la fois naturel et culturel. En effet, vu ses nombreux sites archéologiques de nature variée, cette région dispose d'une richesse historique et culturelle qui témoigne d'une occupation très ancienne. L'ensemble des anciens sites d'occupation (amas coquilliers et mégalithes) et les nombreuses ressources naturelles que renferme le Sine Saloum, font de cette région une véritable destination touristique. Cet article vise à montrer l'importance du paysage historique et culturel dans l'essor du tourisme local voire national. Il expose, par la même occasion, l'impact, aussi bien négatif que positif, de l'activité touristique sur la population et sur l'environnement, en général, et le potentiel archéologique, en particulier. Une démarche pluridisciplinaire fondée sur des données géographiques et archéologiques a été adoptée afin de comprendre la dynamique touristique à travers la richesse culturelle et historique.

Mots clés : Archéologie, patrimoine, tourisme, destination, Sine Saloum

Abstract

Sine and Saloum are two ancient kingdoms of Senegambia, located exclusively in the western center of Senegal. This vast area which today brings together the three administrative regions of Fatick, Kaolack and Kaffrine is known for the diversity of its landscape, both natural and cultural. Indeed, given its numerous archaeological sites of varied nature, this region has a historical and cultural wealth which testifies to a very ancient occupation. All

Les cahiers du LARSOC (CDL), vol. 1, No. 3, 2024

the ancient occupation sites (shell mounds and megaliths) and the numerous natural resources contained in Sine Saloum make this region a real tourist destination. This article aims to show the importance of the historical and cultural landscape in the growth of local and even national tourism. At the same time, it exposes the impact (both negative and positive) of tourist activity on the population and on the environment in general and the archaeological potential in particular. A multidisciplinary approach based on geographical and archaeological data was adopted in order to understand tourism dynamics through cultural and historical wealth.

Key words: Archaeology, Heritage, Tourism, Destination, Sine Saloum

Introduction

Le Sine Saloum qui fédérait les anciens royaumes éponymes du Sine et du Saloum de la Sénégambie, englobe aujourd'hui les régions administratives de Fatick, Kaolack et Kaffrine, situées au centre-ouest du Sénégal (voir carte ci-dessous). Cette région naturelle dispose d'énormes richesses à la fois naturelles et culturelles; ce qui a valu l'inscription sur la liste du patrimoine mondial une bonne partie de son périmètre. Le delta du Saloum, partie intégrante de cette région, contient de nombreux cours d'eau, des îles, des sites coquilliers et un parc national, etc., lui permettant d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2011 (M. W. Diouf, 2019 : 62).

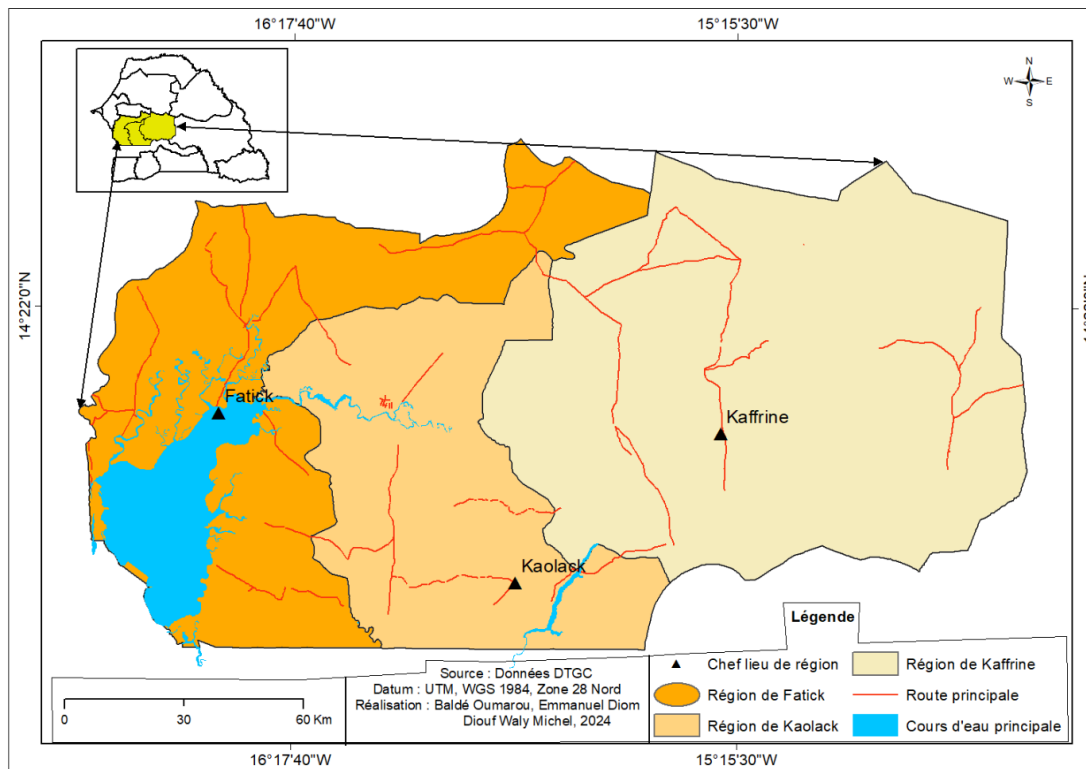
Hors du delta, dans l'hinterland, les sites mégalithiques de Sine-Ngayène et de Wanar ont déjà été inscrits sur la liste du patrimoine mondial depuis 2006. La zone abrite également des tumuli de sable, localisés particulièrement dans le Sine qui correspond à la région de Fatick. Le patrimoine naturel, historique et culturel qui, par ailleurs, nourrit le tourisme local, subit aujourd'hui une destruction avancée et irrévocable, ou du moins est en péril. Les amas coquilliers, les tumuli de sable et les mégalithes souffrent aujourd'hui de réels problèmes d'environnement et de conservation liés soit à l'urbanisation¹, soit à l'exploitation économique intense et clandestine² dont ils font objet (M. W. Diouf, 2019 : 84).

Ce fait destructeur désavantage le tourisme ou ralentit inéluctablement les circuits touristiques. Pour toutes ces raisons, nous souhaitons, à travers cet article, alerter le public,

¹ Au début du XX^e siècle, de nombreux dépôts de coquillages ont été repérés, par des géologues (Hubert, 1920 et Gautier, 1935) dans plusieurs localités du littoral sénégalais (la Grande Côte et la Petite-Côte) devenues aujourd'hui de véritables centres urbains tels que Kayar, Mboro et Saint-Louis, la presqu'île du Cap-Vert, Rufisque, Somone, Joal, etc. (*In* J. Joire, 1947 : 171-78).

² L'exploitation des sites coquilliers comme carrière a des conséquences néfastes dans la préservation du patrimoine culturel des populations du delta du Saloum (*Sereer et Soce*). L'exemple le plus frappant et le plus regrettable de cette destruction du patrimoine, est la disparition complète de certains amas coquilliers tel que celui de Faboura, pulvérisé pour des travaux de remblayage (surtout pour la reconstruction de la route de Samba Dia/Ndangane), de voirie et de préparation de béton ou de chaux (pour les travaux domestiques).

principalement les populations locales afin qu'elles puissent préserver leurs biens naturels et culturels. De ce fait, elles pourront participer au rayonnement du tourisme et bénéficier de toutes les retombées inhérentes à cette activité devenue aujourd'hui crucial pour le développement économique du pays.



Carte: localisation du Sine Saloum

Le Sine Saloum est un vaste espace de la Ségambie qui occupe le centre ouest du Sénégal. Il est limité à l'est par la région de Tambacounda, à l'ouest par l'océan atlantique, au nord par les régions de Thiès et de Diourbel et au sud par la Gambie. Historiquement, cet espace a été peuplé par deux vagues différentes. La première occupation serait néolithique et aurait été, à partir du XIII^e-XIV^e siècle de notre ère, substituée par une autre vague de migrants (dont les origines sont encore obscures), ancêtres des populations d'aujourd'hui de la région: seereer, sosse et wolof (I. Thiaw et M. W. Diouf : 2016). Cette région était régie par deux royaumes, Sine et Saloum occupés majoritairement par les Seereer et les Wolof jusqu'à l'arrivée des européens. Avec le système administratif colonial, la région devient le cercle de Sine Saloum jusqu'à l'indépendance, période durant laquelle elle va être scindée en deux régions administratives: Fatick et Kaolack. En 2008, cette dernière est éclatée pour donner naissance à la région de Kaffrine. Ces régions sont très actives en termes de tourisme grâce à leur potentiel archéologique.

L'archéologie et le tourisme sont deux activités qui semblent avoir une relation d'interdépendance. La première est capable, dans une certaine mesure, d'alimenter le tourisme grâce à sa diversité culturelle et à sa richesse historique (les monuments funéraires par exemple). La seconde, quant à elle, peut impacter le potentiel archéologique à travers la dégradation de l'environnement, suivie de la destruction des sites archéologiques. Quel est donc l'impact du patrimoine historique et culturel dans le développement touristique ? Quels sont les effets du tourisme dans la préservation de l'environnement en général et du paysage archéologique en particulier ?

Nous supposons, *à priori*, que le patrimoine historique et culturel est un facteur indispensable au rayonnement du tourisme, dans la mesure où les sites coquilliers, tumuli de sable et mégalithiques, les plus spectaculaires du Sine Saloum constituent des pôles d'attraction touristique exceptionnels. C'est pourquoi, des archéologues et spécialistes du patrimoine (M. W. Diouf, 2019: 84; M. A. Mbow, 1992 : 29) estiment que les sites archéologiques de la région doivent faire l'objet d'une gestion plus rigoureuse dans le cadre de préservation du patrimoine local voire national. Cette démarche permettra d'ouvrir une perspective de rapprochement entre l'homme et son milieu naturel. Le développement du tourisme est favorisé par la création d'établissements d'hébergement touristiques composés d'hôtels, de campements et de relais, (presque partout dans le Sine Saloum) et qui servent aussi d'abris aux archéologues sur le terrain.

Préserver et valoriser l'environnement, surtout le potentiel archéologique pour des raisons touristiques et scientifiques, et promouvoir le tourisme local et régional demeurent pour nous l'objectif principal dans cette étude. Secondairement, il s'agit d'encourager les archéologues et le personnel de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) à créer partout dans le Sine Saloum des écomusées, dans le but de sauvegarder tous les vestiges archéologiques découverts lors des fouilles et prospections.

La conservation de ces artefacts peut, en effet, attirer les touristes et les scientifiques. Il serait aussi d'une grande importance de sensibiliser et conscientiser les populations locales pour qu'elles admettent ce potentiel archéologique comme un patrimoine culturel important (M. W. DIOUF, 2010 : 133). Également, nous proposons une protection et une surveillance régulière de tous les sites archéologiques (amas coquilliers, mégalithes, tumuli de sable) du Sine Saloum contre d'éventuelles menaces : feux de brousse, érosion marine, exploitation et déforestation.

La méthode utilisée est plus ou moins singulière. Elle repose sur une double approche: archéologique et géographique qui consiste à analyser la dynamique de l'activité touristique dans une démarche archéologique. En effet, nous avons essayé d'expliquer comment le paysage culturel et historique du Sine Saloum peut être une destination touristique capable de concurrencer d'autres régions. Pour ce faire, nous avons pris en compte des enjeux environnementaux, historiques, culturels et même et socio-économiques. Dans un sens inverse, nous avons tenté également de montrer les effets positifs comme négatifs du tourisme sur l'environnement.

En sus de la collaboration pluridisciplinaire, nous avons mobilisé les populations locales pour qu'elles deviennent actives sur les questions (environnementales) qui les concernent directement. Autrement dit, les habitants de la région ne peuvent pas être laissés en rade sur des sujets les touchant. Ils sont au centre de nos investigations. Du point de vue archéologique, ils ont servi de guide pour le repérage des sites coquilliers et mégalithiques. Et à propos des activités touristiques, les populations ont été intégrées dans différents domaines, notamment pour l'accueil, le déplacement et le suivi des touristes. Cette activité génère des capitaux et mobilise une bonne partie de la population. En adoptant cette démarche inclusive, nous espérons réconcilier les habitants de la région à leur patrimoine local.

Développement articulé

Dérivé du latin *patrimonium* qui signifie étymologiquement « héritage du père », le concept de patrimoine renvoie, à l'origine, à l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Donc, au sens premier du terme, le patrimoine désigne l'ensemble des biens d'une famille légués par ses ancêtres et transmis à sa descendance. Aujourd'hui, la signification du mot patrimoine s'est élargie pour toucher à la mémoire collective et à l'histoire de tout un peuple. Le concept de patrimoine désigne désormais tous les biens naturels et culturels dont dispose une communauté ou un peuple.

Selon l'UNESCO³, le patrimoine naturel englobe toutes les spécificités naturelles, à savoir: les formations géologiques et de géographie physique comme le relief (montagnes, collines, plateaux, plaines, vallées, cuvettes etc.), l'hydrographie (fleuves, rivières, lacs); les formations végétales et tout autre habitat naturel d'espèces animales. Il désigne également les

³ Tiré du site de l'UNESCO, <https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/patrimoine-naturel> (consulté le 23/09/2024).

sites naturels qui présentent un intérêt scientifique, ainsi que les aires naturelles protégées privées et publiques, les zoos, les aquariums et les jardins botaniques, les forêts, écosystèmes marins, sanctuaires, réserves, etc.

Au Sine Saloum, le patrimoine naturel est composé essentiellement de *bolongs* (bras de mer sinueux et enchevêtrés), d'une formation sablonneuse côtière (les cordons sableux de Niodior et de Dionewar), de sols vaseux et d'un écosystème mangrove (zone de prédilection des mollusques, notamment des arches et des huîtres de palétuviers), du parc national de Fathala, de la savane boisée soudanienne, d'un milieu marin de la RBDS (Réserve de Biosphère du Delta du Saloum) avec ses 11 forêts classées et ses 4 aires marines protégées à savoir: Joal-Fadiouth, Sangomar, Gandoul et Bamboung. Du côté de l'hinterland, se dressent de vastes plaines favorables à la culture de l'arachide et du petit mil. Grâce à sa biodiversité particulière, cette région abrite une flore et une faune importantes et diverses: 118 espèces ligneuses et herbacées (soit 9 % des espèces végétales du Sénégal), 36 espèces de mammifères sauvages et marins (hyènes, chacals, dauphins, lamantins etc.), 114 espèces halieutiques et plus de 200 espèces d'oiseaux recensés (N. GAYE, 2018)⁴.



Planche 1: Le delta, une partie du paysage naturel du Sine Saloum (vue aérienne, cliché, auteur, juillet 2024).

⁴ Cité par. E. Lionnelle NGO SAMNICK, 2021: 1-5, in https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/archived-uploads/2021/04/LEF-116_p20-24_Lionelle-Ngo-Samnack.pdf (consulté le 24/09/2024).

Le patrimoine culturel est l'ensemble des biens publics ou privés qui présentent un intérêt historique, artistique, esthétique, scientifique ou technique. Il est réparti en patrimoine matériel et immatériel. Le patrimoine culturel matériel correspond aux monuments, œuvres architecturales, sculptures ou peintures monumentales, vestiges archéologiques, gravures, grottes etc., ayant une valeur historique ou archéologique exceptionnelle. Le patrimoine culturel immatériel (PCI) désigne l'ensemble des pratiques sociales, des représentations, des connaissances et des savoir-faire d'une communauté. Il comprend aussi principalement les rituels, les arts du spectacle, l'artisanat traditionnel, les contes, traditions et expressions orales⁵.

Le patrimoine culturel est bien représenté dans le Sine Saloum; qu'il soit matériel ou immatériel. Les mégalithes, les tumuli de sable et les sites coquilliers, plus que bimillénaires (M. W. DIOUF, 2019) et étant par ailleurs les principaux monuments funéraires archéologiques de la région, constituent un véritable patrimoine culturel matériel au niveau local. Pour ce qui est du patrimoine culturel immatériel, il est beaucoup plus présent dans le delta du Saloum que dans le continent, en ce sens que les habitants de cette partie de la région, de vrais insulaires, ont su préserver, à travers les âges, des savoir-faire, des modes de production traditionnels et des pratiques anciennes. Par exemple, la collecte et l'exploitation de mollusques (arches et huîtres de palétuviers) témoigne de cet héritage culturel ayant transcendé des siècles voire des millénaires. Tous ces types de patrimoines, naturel ou culturel, font du Sine Saloum une destination certaine du tourisme national.

Du point de vue archéologique (étude des civilisations anciennes, réalisée à partir des vestiges matériels d'une activité exercée par les hommes), l'espace offre une richesse culturelle et historique inestimable. Il abrite les plus importants sites tumulaires et mégalithiques de la Sénégambie, tant par leurs nombres que par leurs dimensions. Les sites tumulaires sont de deux types: les tumuli de sable et les tumuli coquilliers. Les tumuli de sable sont observés dans tout le Sine (l'actuelle région de Fatick) et font une extension au nord, nord-ouest du pays, dans les régions administratives de Diourbel, Thiès et Louga. Les amas coquilliers sont localisés dans le delta du Saloum, région de Fatick. Les 2/3 de l'aire des mégalithes se trouvent dans les régions de Kaolack et de Kaffrine, et se prolongent jusqu'en territoire gambien. Tout ce potentiel archéologique atteste une occupation très ancienne qui se situerait entre la fin du néolithique et le début du deuxième millénaire de notre ère (C. Descamps et *al.*, 1977 M. Bâ

⁵ Tiré du dictionnaire Larousse, in <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimoine/58700> (consulté le 24/09/2024).

et *al.*, 1997 ; C. Descamps et G. Thilmans, 1979 ; C. Descamps et *al.*, 1974 ; C. Descamps et *al.*, 1977 ; M. W. Diouf, 2019 ; Thilmans et Descamps, 1982). En effet, selon I. Thiaw et M. W. Diouf (2016 : 90) ces sites :

Sont attribués à la période formative des états précoloniaux qui dateraient du dernier millénaire de notre ère, période au cours de laquelle se seraient développées les identités ethniques actuelles notamment seereer, sosse, wolof. Ces derniers auraient trouvé sur place des groupes autochtones «paléonigritiques» qui pourraient correspondre aux populations néolithiques avec lesquelles ils se seraient mélangés».

Bien que le Sine Saloum contienne de nombreux sites historiques, les recherches archéologiques y ont commencé très tard, comparées aux autres régions du Sénégal comme la presqu'île du Cap-Vert et le Sénégal oriental dès le début du XX^e siècle. Les premières recherches archéologiques dans le Sine Saloum ont systématiquement commencé avec les fouilles réalisées par T. Monod en 1939 sur l'amas coquillier de Diorom Boumak (qui signifie Diorom le grand, en langue locale), localisé à 3 kilomètres au nord de la commune de Toubacouta (région de Fatick).

Il faudra attendre le début des années 1970 pour que les études soient orientées sur les mégalithes. Les premiers travaux dans ce domaine furent l'œuvre de V. Martin et de C. Becker (1972) qui se sont efforcés de faire un inventaire complet des monuments mégalithiques. À la fin de cette décennie, une équipe d'archéologues franco-sénégal-belge entame des fouilles au sein des cercles pierriers des mégalithes. Les résultats de ces fouilles ont permis la parution en 1980 du tome 1 de la *Protohistoire du Sénégal: les sites mégalithiques* (G. Thilmans et *al.*, 1980).



Photo 2: un paysage culturel, un amas coquillier à Niodior, avec ses nombreuses buttes (vue aérienne, cliché, auteur, juillet 2024).

La publication d'ouvrages et d'articles relatifs aux sites archéologiques du Sine Saloum, associée aux nombreuses recherches de mémoires de Maîtrise, Master et thèse liées à ce sujet, ont eu un important écho qui résonne dans le secteur du tourisme. En d'autres termes, tous les travaux archéologiques, culturels et historiques, ont grandement participé à promouvoir l'activité touristique locale. Et cela, les populations locales en sont conscientes. On se rappelle encore de nos fouilles en 2016 dans l'île de Moundé, un village d'environ 2000 habitants (M. W. Diouf, 2019), où un notable nous avait exhorté de ne pas remblayer la fosse après la fin des fouilles (voir planche 3 et 4).



Planche 3: tumulus fouillé à Moundé (cliché auteur, 2016)



Planche 4: fouilles au cercle mégalithiques de Wanar, mission archéologique franco-sénégalaise (2014)

Comme il est de coutume, l'archéologue doit, après chaque opération de fouille, combler son excavation afin de restaurer l'environnement. Il nous a été vivement demandé de laisser les sondages tels qu'ils sont, dans le but d'attirer l'attention des touristes sur l'importance culturelle de la région. Une demande à laquelle nous avons répondu favorablement pour au moins participer à notre manière à l'essor du tourisme local.

Longtemps ignoré, le concept de tourisme occupe très vite le débat de géographes, avec des approches différentes qui justifient la complexité de sa définition (M. Stock *et al.*, 2020). Cette pluralité de définition du concept de tourisme est surtout notée au lendemain de la deuxième guerre mondiale où des économistes, sociologues, historiens et géographes se sont penchés sur le mot pour tenter de le définir, chacun selon sa spécialité. Ainsi, à la fin des années 1950 des géographes français s'intéressent davantage au phénomène du tourisme comme l'atteste les travaux de Louis Brunet (1963) sur le littoral français. Par ailleurs, selon P. Georges⁶ (1970), le tourisme est:

«une activité liée aux loisirs qui appelle des déplacements saisonniers, de populations essentiellement urbaines vers des régions favorisées par leurs aptitudes naturelles à répondre à l'attente des touristes, et faisant l'objet de spéculations diverse quant à leur équipements adéquat ».

⁶ P. GEORGES, 1970, Dictionnaire de la Géographie.

À travers ces propos, nous comprenons que le tourisme est une branche de la géographie humaine, développée entre 1960 et 1970. Cette dernière conçoit le tourisme comme une activité qui est plus orientée par les conditions naturelles. Ailleurs, Roger Brunet (1992) révèle que:

« le tourisme s'étudie en géographie à ses équipements, ses hébergements, ses flux, ses fréquentations, ses motivations, ses distances de parcours, ses stations et ses villes plus ou moins spécialisées, ses espaces privilégiés, ses contenus sociaux et économiques (tourisme de luxe...), ses moyens de déplacements, ses représentations, ses effets et ses pollutions ».

Dans le même sillage, KNAFOU R. et STOCK M. (2003)⁷ ont donné une nouvelle définition du tourisme comme: «un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la "récréation" des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux quotidiens». Des définitions officielles ont été proposées par l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme). Celle-ci considère le tourisme comme:

« l'ensemble des activités déployés par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs pour affaire et autre motifs ».

Malgré la définition plurielle du mot tourisme, nous retenons quelques fondements de l'activité touristique qui le rend possible tels que les paysages naturels et culturels, les motivations des populations, les modes d'exercice (sport, activités culturelles et religieuses, système de production économique etc.). Au regard de ces définitions, le tourisme apparaît donc sous diverses formes: tourisme balnéaire, le safari, le tourisme cynégétique, le tourisme sportif, le tourisme de vision ou découverte etc. Toutes ces formes de tourisme sont observées dans le Sine Saloum, mais les plus développées sont balnéaires et découvertes. Le tourisme « découverte » est nourri par la présence des sites historiques et culturels; tandis que le tourisme balnéaire est plutôt lié au paysage naturel, surtout le milieu deltaïque et l'écosystème mangrove.

Les concepts de tourisme et de destination forment un duo incontournable. Cette dernière constitue un lieu à visiter, un objet de désir, de voyage ou d'imagination et une organisation ou aménagement permettant de réaliser ce désir de voyage. La destination est un concept très souvent employé aussi bien dans les écrits des chercheurs en tourisme que par les acteurs touristiques. Ce qui explique véritablement la complexité de la définition du concept et

⁷ Cité par J. LEVY et M. LUSSAULT, 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés», Paris, Belin, 931 p.

de son organisation. Globalement, la destination a été définie au XIX^e siècle comme un lieu où l'on doit se rendre. C. Kye-Sung (1990) la considère comme l'image (site, village, région, localité, pays, zone) que perçoivent les touristes. Par ailleurs, R. Davidson et R. Maitland (2002) définissent la destination comme un lieu de production de produits touristiques combinant le regard et les mobiles de visiteurs. Au regard de ces multitudes de définitions, nous pouvons dire qu'on n'a pas de destination mais plutôt des destinations touristiques. Elle est à la fois une zone aménagée, habitée, utilisée et partagée dans le but de développer l'activité touristique.

La destination Sine Saloum séduit, non seulement à travers son beau paysage naturel (écosystème mangroves, cordons sableux, ses forêts et réserves, ses puits de sel, ses aires marines protégées etc.) mais aussi par sa richesse culturelle (ses rites, folklores, sites archéologiques, festivités, l'architecture coloniale etc.). Dans la destination Sine Saloum, les visiteurs ont la possibilité de savourer les délices des différentes formes de tourisme: balnéaire, cynégétique, découverte, culturel, pêche, sportif, religieux, etc. A ces diverses formes de tourisme pratiquées dans la région, viennent se greffer le tourisme rural intégré et le tourisme d'affaire. Ce dernier s'est développé grâce aux conseils ministériels décentralisés, organisés par l'État; et aux colloques et séminaires scientifiques internationaux le plus souvent organisés à Toubacouta (les palétuviers, Keur Saloum), Fimela (Souimanga), Fatick (Malango), Ndangane (Cordons bleus) etc.

Conclusion

L'inscription des sites mégalithiques de Sine-Ngayène et de Wanar sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2006 et du delta du Saloum en 2011, symbolise le poids historique et culturel de la région du Sine Saloum. En effet, cette région est dotée d'un paysage naturel exceptionnel à la fois marin et continental, allant des immenses plaines agricoles des régions de Kaffrine et Kaolack (le Saloum), aux écosystèmes côtiers et marins du delta de la région de Fatick (le Sine). A ces richesses naturelles, viennent s'ajouter le potentiel historique et archéologique faisant de cette zone l'une des plus riches du point de vue culturel de toute la Sénégal.

Grâce à ses ressources naturelles et culturelles, le Sine Saloum est devenue aujourd'hui une excellente destination touristique. Les amas coquilliers du delta du Saloum et les sites mégalithiques de Wanar et de Sine-Ngayène attirent chaque année plusieurs centaines de touristes venant tous azimuts. Rien que ces sites archéologiques alimentent le tourisme local et

participent au développement économique régionale voire nationale. L'essor du tourisme est motivé par la création d'établissements d'hébergement touristiques constitués d'hôtels, de campements et de relais, presque partout dans le Gandoul (M. W. Diouf, 2019: 63).

Cependant, il faut reconnaître que l'activité touristique n'a pas que des avantages. Elle occasionne aussi quelques effets néfastes sur l'environnement, liés surtout à la dégradation des sites (I. THIAW, 2007: 86-89). Par exemple, l'amas coquillier de Diorom-Boumak, le site le plus visité du delta du Saloum, subit aujourd'hui une destruction avancée due en partie aux touristes qui se soucient moins de la préservation de l'amas. Pour lutter contre la dégradation de l'environnement, il nécessaire et urgent d'appliquer des lois ou politiques de préservation comme «une interdiction gouvernementale» qui sera appuyée par la mission des agents locaux pour la conservation de la nature dans sa globalité, et aussi par l'aide des ONG internationales à l'instar de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Ceci permettra de réglementer le tourisme et préserver le paysage naturel et culturel de la région du Sine Saloum.

Références bibliographiques

- BA Mamadou, et al., 1997, « Fouille d'un tumulus à Ndiamon-Badat (îles du Saloum, Sénégal) », *Saint-Louis Lille Liège*, n° 3, janvier, pp. 1-14.
- BRUNET Louis 1963, «Le fait touristique», in *Villégiature et tourisme sur les côtes de France*. Paris, Bibliothèque des guides Bleus, Hachette, pp. 9-22.
- BRUNET Roger, 1992, «De l'histoire naturelle à l'écologisme et retour». *L'Espace géographique*. pp. 219-220.
- CHON Kye-SUNG, 1990, «The role of destination image in tourism: A review and discussion», *The Tourist Review*, Vol. 45 No. 2, pp. 2-9. <https://doi.org/10.1108/eb058040>.
- DAVIDSON Rob et R. Maitland Robert, 2002, *Tourism destinations, the dynamics and evolution of tourism destinations*, London: Hodder and Stoughton, 281 p.
- DESCAMPS Cyr et Thilmans G., 1979, « Les tumulus coquilliers des îles du Saloum (Sénégal) », in *Bulletin de liaison A.S.E.Qua.*, n° 54-55, p. 81-91.
- DESCAMPS Cyr et al., 1977, « Données sur l'âge et la vitesse d'édification de l'amas coquillier de Faboura (Sénégal) », in *Bulletin de liaison A.S.E.Qua.*, n° 51, pp. 23-32.
- DESCAMPS Cyr et al., 1974, « Données sur l'édification de l'amas coquillier de Dioron-Boumak (Sénégal) », in *Bulletin de liaison A.S.E.Qua.*, n° 41, pp. 67-84.
- DIOUF Michel Waly, 2024, « Le recyclage des coquillages fossiles dans l'espace sénégalais : histoire et archéologie » in *Pensées Genre. Penser Autrement. Vol., 4, No 2*, pp. 75-94.
- DIOUF Michel Waly, 2018-2019, Contribution à l'étude des amas coquilliers du Gandoul (delta du Saloum, Sénégal) : approche archéologique et ethnoarchéologique. Thèse de Doctorat unique. Université Cheikh Anta Diop (U.C.A.D.) de Dakar, 622 p.
- DIOUF Michel Waly, 2009-2010, Les amas coquilliers des îles du Gandoul (Falia, Dionewar et Niodior) : approche ethnoarchéologique et culturelle. Mémoire de Maîtrise, F.L.S.H., U.C.A.D., Dakar, 138 p.
- JOIRE Jean, 1947, « Amas coquilliers du littoral sénégalais dans la banlieue de Saint-Louis », in *Bulletin de l'I.F.A.N.*, Sénégal, tome 9, pp. 523-543.
- KNAFOU Rémy et al., 1997, «Une approche géographique du tourisme». *L'espace Géographique*. (3) pp. 193-204.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 931 p.
- MARTIN Victor et BECKER Charles, 1972, «Notes sur les sites protohistoriques de la Sénégalie», in *Bulletin de l'A.S.E.Qua.*, n° 35-36, p. 23-30.
- MBOW Marie-Amy, 1993, « Patrimoine archéologique de la Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum. Etat des lieux et proposition de valorisation », *Rapport de Consultation pour l'Elaboration de plan de Gestion Intégrée de la R.B.D.S./U.I.C.N.*
- MBOW Marie-Amy, 1992, « Les peuplements humains anciens du littoral atlantique sénégalais : les amas coquilliers anthropiques et les recherches pluridisciplinaires. » *Actes de l'atelier sur les Gestions des Ressources Côtières et Littorales du Sénégal. Gorée 27-29 juillet, U.I.N.C.-I.F.A.N.-Isra*, pp. 29-42.
- NGO SAMNICK E. Lionnelle, 2021, « Le delta du Saloum au Sénégal, un exception d'exception », pp. 1-5, in https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/archived-uploads/2021/04/LEF-116_p20-24_Lionelle-Ngo-Samnack.pdf.
- STOCK Mathis et al., 2020, «Les enjeux contemporains du tourisme. Une approche géographique», Collection Didact géographique, Presse universitaire de Rennes, 502 p.

THIAW Ibrahima et DIOUF M. W., 2016, « Archéologie de la mise en place du peuplement dans la région de Fatick », *In Voyages en pays seereer, le Sine-Saloum (Sénégal), des patrimoines en partage*. Geste Editions, France. Pp. 90-97.

THIAW Ibrahima, 2007, « Développement touristique et mal gestion des ressources culturelles archéologiques dans le delta du Saloum du Sénégal », *in l'Archéologie préventive en Afrique : Enjeux et perspectives*, SEPIA, pp. 86-89.

THILMANS Guy et DESCAMPS Cyr, 1982, « Amas et tumulus coquilliers du delta du Saloum », *in Recherches Scientifique dans les Parcs Nationaux du Sénégal, Mém. de l'I.F.A.N.*, n° 92, pp. 31-50.

THILMANS Guy, DESCAMPS Cyr et KHAYAT Bernard, 1980, *Protohistoire du Sénégal. Recherches archéologique. Tome 1: les sites mégalithiques*, Mémoires de l'IFAN, n°91 158 p.

UICN Sénégal, 1998, La RBDS (Réserve de Biosphère du Delta du Saloum) : l'environnement aquatique, les ressources halieutiques et leur exploitation, 107 p.